



MAIRIE DE L'ÎLE D'AIX

Brise d'Infos

N° 2 août 2002

Collecte Sélective

Une pile de sacs jaunes s'est amoncelée au pied du conteneur situé en face de l'église, pendant une semaine.

La collecte des papiers et journaux (sacs bleus) et des emballages (sacs jaunes) a lieu le vendredi.

Eviter de sortir ces sacs plusieurs jours à l'avance.

En règle générale, ne déposez vos sacs poubelles sur la voie publique, que le matin du jour de ramassage.

La protection de l'environnement passe d'abord par une discipline individuelle et domestique.

Le propreté de l'île c'est l'affaire de tous.

Pose de Filet

Il est rappelé à tous les pêcheurs à pied que le renouvellement de l'autorisation de pose de filet sur l'estran doit être effectué entre le 1er octobre et le 1er novembre 2002.

Le formulaire à destination des affaires maritimes est à votre disposition en mairie.

Pour des raisons évidentes de sécurité, il est impératif que le dispositif de fixation du filet soit retiré de l'estran après chaque pêche. Merci de respecter cette consigne.

Dératisation

Suite à la prolifération des rats, notamment dans les espaces boisés au nord de l'île, la commune a procédé à une dératisation massive le 25 juillet. Il est demandé à chacun de bien vouloir signaler en mairie la présence éventuelle de rats afin d'agir au plus vite pour enrayer ce phénomène.

Etat des eaux de baignade

En été, toutes les semaines, la direction départementale de l'action sanitaire et sociale analyse les eaux de baignade des différentes plages de l'île. Les résultats de ces analyses sont affichés en mairie et au port.

Nous vous rappelons également que les plages ne sont pas surveillées.

Vous vous baignez à vos risques et périls.

Station de compostage

Une étude est actuellement menée conjointement entre la commune, la communauté d'agglomération et la RESE pour recycler les résidus solides de la station d'épuration.

Ce retraitement permettrait, après mixage avec les déchets verts, de réaliser un composte éventuellement réutilisable sur l'île.

Nous vous tiendrons informés des résultats de cette étude.

Rappel

Les feux de camps ou de plage sont strictement interdits sur l'île.

Un peu d'Arithmétique

Soit 4 loueurs de Vélos représentant
700 vélos

Soit 400 foyers résidants représentant
1200 vélos

Soit 10415 vélos de touristes venus sur l'île en 2001 dont 70% en été, soit 7291 en 62 jours c'est à dire **118 vélos** par jours.

A quel stade doit-on considérer comme insupportable l'invasion massive de vélos de touristes sur l'île ?



MAIRIE DE L'ÎLE D'AIX

Brise d'Infos

N° 2 août 2002

Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 11 juillet 2002, le tribunal administratif de Poitiers a rendu son jugement dans le recours qui opposait l'association Aix-Ponant, les époux Baboeuf et Chaudet à la commune de l'île d'Aix. Dans sa quasi totalité le règlement du PLU a été jugé conforme à la loi.

L'existence de pontons à carreaux est admise mais eu égard aux dispositions de l'article R146-2 du code de l'urbanisme récemment modifiées, le tribunal rejette la possibilité de construire sur lesdits pontons des cabanes.

Le présent jugement sera annexé au PLU dans les plus brefs délais.

Murets

Les murets implantés à Montrésor, Coudepont, Saint-Eulard et destinés à éviter l'installation d'un mobilier urbain disgracieux, le sont en toute légalité, au titre des articles L.146-4 et R.146-2§a.

L'autorisation de l'architecte des bâtiments de France requise au titre de la loi du 2 mai 1930 a été sollicitée et accordée.

Une dernière précision, ces bancs ne sont pas réservés aux « touristes », les habitants et les résidents peuvent s'y asseoir et admirer le paysage qui leur est offert.

Eglise

Dans son programme de préservation du patrimoine, la commune procède actuellement à la restauration des vitraux de l'église. A l'automne, le campanile sera également rénové.

Expositions

Durant cet été quatre expositions vous accueillent sur l'île :

Aix Traits d'Île au fort de la Rade (Artistes Aixois) jusqu'au 24 août

Talents d'Aix à l'hôtel Napoléon (Artistes Aixois) jusqu'au 20 août

Pierre Fleury Peintre Marin au Fort Liédot jusqu'au 31 août

Aix Fortifications (reproductions de plans anciens) au Fort Liédot jusqu'au 22 septembre.

Journées de l'empereur

La commune tient à remercier l'ensemble des organisateurs et participants Aixois pour la réussite de cette belle manifestation.

Rendez-vous l'année prochaine avec encore plus de figurants.

Une réunion bilan aura lieu le 21 septembre pour préparer les prochaines journées impériales. Toutes les personnes qui souhaitent y participer sont les bienvenues.

La commune de Fouras devrait se joindre à nous, comme cette année.

Prochaines animations municipales

17 et 18 août : La P'tite île aux enfants

Jeux, spectacles et festivités pour toute la famille.

21 août : Dernière Ronde de Nuit de l'été

L'histoire de l'île contée à la tombée du jour.

21 et 22 septembre : Journées du patrimoine

Découverte du patrimoine historique de l'île à travers un jeu d'énigmes.